

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU du 09 Octobre 2012 à 19h.

**Présents :** Jean ARRECGROS, Geneviève BOSCH, Jean-Michel BROQUA, Lydia de MATA, Hervé DUPONT, Louis ESPIE, Michel GIMENEZ, Christine MALATERRE, Isabelle SALACROUP, Christian SCLAUNICH.

**Absents excusés :** Yannick BARUTEL, Denis BÉGUÉ, François CAMPOS, Laurent MARTIN.

Responsable de séance : *Jean ARRECGROS*

Secrétaire de séance : *Michel Gimenez*

Lecture du compte rendu du 06 Aout 2012, adopté à l'unanimité des présents.

### ORDRE DU JOUR :

#### 1) TRANSFERT POOL ROUTIER

Monsieur le Maire indique que la Communauté de communes Save et Garonne a présenté lors de la commission voirie du 28 Mars 2012 un programme de travaux sur l'ensemble du territoire intercommunal. Ce dernier est issu du diagnostic réalisé sur l'ensemble des chaussées en 2009 et corrélié par des inspections complémentaires sur site en 2011.

Afin de tendre vers une remise à niveau homogène des voies communales, il est possible de transférer du budget pool entre communes ; néanmoins, ces transferts ne doivent avoir aucune incidence sur la subvention globale attribuée par le Conseil Général dans le cadre du programme.

Compte tenu des travaux à réaliser sur la commune de Launac, la commune de Saint Cézert propose de transférer 28761.64 € de subvention au profit de la commune de Launac. Monsieur le Maire explique les besoins de la commune et l'avantage de ce fonctionnement.

Lydia de Mata demande comment la répartition est établie ; Monsieur le Maire précise que les travaux ont commencé et continueront sur 2013.

Christine Malaterre demande ou en est le projet de ralentisseur ; Monsieur le Maire rappelle qu'une étude est en cours et sera validée par le Conseil Général prochainement, il précise toutefois que la commune doit prendre à sa charge 70 %.

Louis Espie demande qui décide des chemins à refaire ; Monsieur le Maire précise que ce sont les techniciens de la CCSG qui évaluent les besoins.

Lydia de Mata demande si le Maire peut intervenir afin de faire des propositions ; Monsieur le Maire rappelle que c'est un travail en partenariat et que bien sur il donne son avis.

Isabelle Salacroup et Lydia de Mata demandent la réfection des trottoirs ; Monsieur le Maire précise que c'est le même financement que les ralentisseurs

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter le transfert de pool tel que présenté ci-dessus.

**Après délibération le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.**

## **2) SUPPRESSION/CRÉATION POSTE AGENT TECHNIQUE**

Monsieur le Maire donne la parole à Hervé Dupont qui présente une requête de l'agent Catherine Zimmol, adjoint technique de 2<sup>ième</sup> classe au sein de la commune, formulée par correspondance en date du 16 Septembre 2012.

Elle souhaite une réduction de son temps de travail suite à une notification d'invalidité. Elle demande de passer de 22h30 à 16h hebdomadaire.

Cette modification étant supérieure à 10 %, Monsieur le Maire rappelle l'obligation de supprimer le poste existant et de faire une création de poste avec le nouveau temps de travail.

**Après délibération le Conseil Municipal accepte à l'unanimité :**

- La suppression du poste d'adjoint technique de 2<sup>ième</sup> classe pour 22h30 hebdomadaire
- La création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ième</sup> classe pour 16h hebdomadaire

## **3) QUESTION DIVERSES**

Christine Malaterre demande ou en sont les tractations concernant le commerce Moulères ainsi que les problèmes que rencontrent la boulangerie Martin ; Monsieur le Maire répond que des négociations sont en cours, mais que les difficultés sont nombreuses.

Lydia de Mata demande si l'aire de jeux envisagée il y a quelques mois, pourra voir le jour d'ici la fin de l'année. Elle présente un devis et argumente sur le fait qu'aucun dispositif au niveau du sol n'est nécessaire et que son projet est évolutif ; Monsieur le Maire prend la parole pour préciser qu'il a effectué une démarche auprès du LEGTA d'Ondes qui possède une classe qui travaille sur l'aménagement d'espaces verts et propose d'intégrer l'aire de jeux à une étude globale afin d'aménager le parc. Monsieur le Maire propose de constituer une commission afin de réfléchir à ce projet en partenariat avec le LEGTA d'Ondes.

Lydia de Mata donne la date du Marché de Noël 2012, qui se tiendra cette année le 16/12/2012.

Christine Malaterre prend la parole pour préciser que la personne qui effectuait les permanences du SIVU dans le cadre du PIJ démissionne à compter de mi-octobre et qu'elle ne sera, probablement, remplacée que par un temps partiel.

Suite à des remarques d'administrés, Christine Malaterre demande quand doit être fait le bilan de concertation PLU ; Monsieur le Maire précise que la commune a obtenu l'avis favorable de la Préfecture. Louis Espie fait remarquer le travail du commissaire enquêteur et précise que rien ne manque dans l'élaboration du PLU.

Isabelle Salacroup fait remarquer que la mare de Galembroun est à sec, que peut-on faire ? Elle propose une bâche ; Monsieur le Maire précise que cela n'apportera rien dans la mesure où il ne pleut pas ; il rappelle qu'il n'y a pas de borne des coteaux de Gascogne à proximité et qu'il n'a pas véritablement de solution à ce jour.

**Fin de séance 20h15.**